

**PARTICULIERS**



# Tarifs des principales opérations & services de votre banque au 1<sup>er</sup> janvier 2010

Prix en euros, exprimés taxes incluses  
lorsque celles-ci sont dues.



**BANQUE POPULAIRE  
ATLANTIQUE**



*Banque et populaire à la fois.*

[www.atlantique.banquepopulaire.fr](http://www.atlantique.banquepopulaire.fr)

# Sommaire

<b>Choisir une Convention de Relations adaptée à vos besoins</b>	<b>1</b>
<b>Suivre le fonctionnement de votre compte</b>	<b>2</b>
Vos opérations courantes	
Vos opérations exceptionnelles	
Les dates de valeur	
Le Droit au Compte	
<b>Utiliser vos moyens de paiement</b>	<b>4</b>
Choisir votre carte bancaire	
Retirer des espèces	
Autoriser un prélèvement sur votre compte	
Emettre un virement	
Utiliser un chéquier	
Les incidents de paiement	
<b>Accéder à votre banque à distance</b>	<b>8</b>
Par Internet	
Par téléphone	
<b>Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger</b>	<b>9</b>
Vos opérations de change	
Vos opérations par carte bancaire	
Vos opérations vers l'étranger	
Vos opérations en provenance de l'étranger	
<b>Gérer votre épargne et votre portefeuille boursier</b>	<b>10</b>
<b>Financer vos projets</b>	<b>12</b>
Vos projets personnels	
Vos projets immobiliers	
Les garanties et cautions	
Avenants pour tous types de prêts	
Procuration et mainlevée	
Autres prestations	
<b>Protéger votre famille et vos biens</b>	<b>15</b>
Votre assurance personnelle	
Protéger vos enfants	
Assurer l'avenir de vos proches	
Assurer vos biens (auto et habitation)	
Protéger votre domicile contre le vol et l'intrusion	
Location de coffre	
Régler le coût d'une succession	
Transmettre votre patrimoine	

# Choisir une Convention de Relations adaptée à vos besoins

Une Convention de Relations est une offre groupée de produits et services, destinée à la gestion quotidienne de vos comptes, adaptée à vos besoins et vous permettant de bénéficier de réductions tarifaires par rapport à la souscription des produits à l'unité.



**= Produits ou services inclus ou bénéficiant d'avantages tarifaires dans le cadre d'une Convention de Relations Equipage.**

Contenu de base de votre convention	Equipage Prélude	Equipage Privilège	Equipage Prestige	Equipage Horizon (16-28 ans)
<b>Prix total (mensuel)</b>	<b>5€60</b>	<b>7€90</b>	<b>11€50</b>	<b>29€</b>
<b>Cartes bancaires</b>	Visa Electron	Visa Internationale ou Mastercard	Visa Premier	Visa Infinite
<b>Compte</b>				Visa Electron ou Visa Internationale ou Mastercard
• Frais de fonctionnement du compte	x	x	x	x
• Règlements simplifiés : domiciliation, prélèvements	x	x	x	x
<b>Banque à distance / suivi de votre compte</b>				
• Tonalité Plus (par téléphone)	x	x	x	x
• SMS + 6 11 10 (par téléphone)	x	x	x	x
• Cyberplus (par Internet)	x	x	x	x
• Relevé de compte mensuel	x	x	x	x
• Carnet de bord (synthèse annuelle du fonctionnement de vos comptes)	x	x	x	
<b>Facilité de caisse</b>				
• Franchise de perception des agios	1,50 €	3,00 €	4,50 €	Jusqu'à 200 € de découvert
<b>Informations</b>				
• Information juridique - BP Infos	x	x	x	
<b>Assurance de vos moyens de paiement</b>				
• Sécuriplus	x	x	x	x
<b>Produits et services optionnels</b>				
• 2 <sup>ème</sup> carte bancaire*	- 50 %	- 50 %	- 50 %	- 50 %
• 2 <sup>ème</sup> Sécuriplus	- 50 %	- 50 %	- 50 %	- 50 %
• Crescendo Service d'alimentation automatique de votre épargne	- 50 %	- 50 %	- 50 %	
• Moviplus réception d'informations sur vos comptes par SMS	- 10 %	- 10 %	- 10 %	- 50 %
• Fructi-budget assurer des revenus à ses proches en cas de décès	- 10 %	- 10 %	- 10 %	
• Fructi-facilités assurer son compte bancaire en cas de décès	- 10 %	- 10 %	- 10 %	

\* 2<sup>ème</sup> carte de même type ou de niveau inférieur sur le même compte.

# Suivre le fonctionnement de votre compte

## Vos opérations courantes

- Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de compte gratuit


Une nouvelle Convention de compte de dépôt est à votre disposition depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009.

Nous vous invitons à venir retirer ce document dans votre agence ou à le consulter sur [www.atlantique.banquepopulaire.fr](http://www.atlantique.banquepopulaire.fr)

- **Frais de fonctionnement du compte** (tarif mensuel prélevé trimestriellement)<sup>(1)</sup>  1,90

<sup>(1)</sup> Non facturé aux jeunes de moins de 18 ans et aux comptes supports de Convention de Relations Equipage, Service Bancaire de Base, Baséo.

Pour utiliser les services de votre banque au meilleur coût, optez pour la Convention de Relations Equipage.

- Délivrance d'un RIB ou IBAN gratuit
- Enregistrement d'un changement d'adresse gratuit
- Relevé de compte mensuel en braille gratuit
- Relevé de compte en ligne (format pdf) (réservé aux abonnés Cyberplus) gratuit  
ou relevé de compte envoyé par courrier (papier)
  - mensuel gratuit
  - par quinzaine 3,20/trim.
  - décadaire 6,50/trim.
  - hebdomadaire 9,80/trim.
  - quotidien 29,20/trim.
- Duplicata de relevé de compte 2,20
- Relevé d'opérations :
  - Libre Service Bancaire gratuit
  - Envoyé par courrier ou par fax 2,20
- Relevé ISF 27,00
- Carnet de bord - synthèse annuelle du fonctionnement de vos comptes (abonnement annuel)  10,40
- Recherches de document :
  - Frais de recherche simple (écriture de moins de 90 jours) gratuit
  - Frais de recherche complexe (plus de 2 photocopies chèques et/ou recherche supérieure à 90 jours) 29,10
- Frais de recherche d'adresse (NPAI) 18,00

## Vos opérations exceptionnelles

● Clôture de compte : (Compte de dépôt, CEL, PEL, PEA)	gratuit
● Transfert de compte (tout type) vers autre Banque Populaire	gratuit
● Transfert de compte vers un autre établissement :	
- Comptes de dépôt	gratuit
- Comptes épargne (CEL, PEL, ...)	99,00
- Comptes titres ordinaire ou PEA	
- coût à la ligne	9,50
- forfait minimum	105,00
● Aide au changement de domiciliation	gratuit

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur le site Internet de votre banque.

## Les dates de valeur

La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs. Elle intègre le délai de traitement informatique nécessaire à la réalisation de certaines opérations.

● Chèque remis sur Banque Populaire	J
● Chèque remis autre Banque	J+1 ouvré
<small>J = jour de remise des chèques à l'agence avant 15H30 (du lundi au vendredi). Après 15H30 report au jour ouvré suivant.</small>	
● Chèque impayé	J-1 calendaire
● Bourse France Achat au comptant	J-2 ouvrés
● Bourse France Vente au comptant	J+2 ouvrés

## Le Droit au Compte

Droit qui vous permet, si vous n'avez pas ou plus de compte de dépôt et si une banque refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une banque où vous pourrez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base prévus par la réglementation.

● Services Bancaires de Base (Droit au Compte)	gratuit
--	---------

# Utiliser vos moyens de paiement

## Choisir votre carte bancaire






Votre carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou débit différé (le débit global de vos achats sera effectué en fin de mois). Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix de la carte la mieux adaptée à vos besoins.

En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24, 7j/7, 24h/24 pour faire immédiatement opposition.

### Carte de retrait (cotisation annuelle)

- Carte Cirrus (réservée aux 12-18 ans) 16,80

### Carte de paiement (cotisation annuelle)

- Carte Visa Electron\*  23,00
- Carte Visa Internationale ou Mastercard à débit immédiat\*  34,00
- Carte Visa Internationale ou Mastercard à débit différé\*  44,00
- Carte Visa Premier\*  116,50
- Carte Visa Infinite  319,00
- Carte Visa Infinite (la 2<sup>ème</sup> carte) 213,00

\* Une réduction de 50% est accordée à partir de la deuxième carte de même type ou de niveau inférieur sur le même compte (sauf carte Visa Infinite)


- Monéo 9,40
- e-Carte Bleue (-50% pour les moins de 28 ans) 12,50

### Carte de crédit

La carte de crédit permet de payer et d'effectuer des retraits mais également d'utiliser une ligne de crédit renouvelable ("revolving"), sous forme de réserve d'argent. Pour en savoir plus, nous vous invitons à prendre contact directement avec votre conseiller de clientèle.

- Carte Créodis 17,00

### Les services liés à votre carte

- Assurance perte et vol des moyens de paiement (Sécuriplus)  20,00
- 2<sup>ème</sup> Assurance Sécuriplus sur le même compte 10,00

Sécuriplus assure vos chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger. Sécuriplus garantit le remboursement de vos clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Votre assurance Sécuriplus vous couvre également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait, au distributeur. Pour faire opposition, appelez le 01 77 86 24 24, 7j/7, 24h/24.

- Réédition du code confidentiel **gratuit**

● Refabrication de carte	gratuit
● Demande de carte en urgence (72h)	12,50
● Frais d'opposition sur carte (suite perte par le client)	22,50

## Retirer des espèces (en France et au sein de la zone Euro)

● Retrait à un distributeur d'une autre Banque Populaire	gratuit
● Retrait à un distributeur d'un autre établissement bancaire (mensuel) :	
- Avec Visa Infinite	gratuit
- Avec Visa Premier (à partir du 9 <sup>ème</sup> retrait)	1,00
- Avec Visa Internationale, Mastercard ou Cirrus (à partir du 5 <sup>ème</sup> retrait)	1,00
- Avec Visa Electron	1,00

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire.

● Retrait d'espèces au guichet de votre agence	gratuit
● Retrait d'espèces au guichet par un client d'un autre établissement bancaire :	
- En France (fixe + % du montant)	7,20 + 0,50 %
● Mise à disposition de fonds (auprès d'une autre Banque Populaire)	40,00

## Autoriser un prélèvement sur votre compte

● Frais de mise en place d'un avis de prélèvement	gratuit
● Coût par opération	gratuit
● Opposition à un prélèvement ou Tip (avant exécution)	gratuit
● Opposition définitive à des prélèvements récurrents (retrait du consentement)	gratuit

## Emettre un virement

● Virement occasionnel ou permanent vers un compte Banque Populaire ou un autre établissement :	
- Par Internet (réservé aux abonnés Cyberplus)	gratuit
- Au guichet de votre agence (avec RIB)	gratuit
- Au Libre Service Bancaire	gratuit
● Frais de mise en place d'un virement permanent	gratuit

Gagnez du temps en réalisant vos opérations par INTERNET. Ce service est inclus dans votre Convention de Relations Équipage (Prélude, Privilège, Prestige ou Horizon).

# Utiliser vos moyens de paiement

## Utiliser un chéquier

- Dépôt d'un chèque sur votre compte gratuit
- Edition et renouvellement d'un chéquier gratuit
- Envoi de chéquier à domicile (hors frais d'envoi par la poste) gratuit
- Chèque de banque ou certifié gratuit
- Chèque circulaire (frais de paiement de chèque en espèces) 9,90
- Frais d'opposition sur chèque(s) 15,00

A la mise en place et à chaque renouvellement semestriel, tarif unique quel que soit le nombre de chèques.

## Les incidents de paiement

- Frais d'arrêté de compte trimestriels  
Sauf si plus de 1,50 € d'intérêts débiteurs dans le trimestre ou pour compte sans mouvement depuis plus de 12 mois : 15,00 €/trim. gratuit
- Découvert de compte non convenu : intérêts débiteurs TBB + 12  
TBB = Taux de Base Bancaire 7,10 % au 01/09/2009

Les intérêts débiteurs correspondent au coût du crédit avancé par la banque pour couvrir le débit intervenu sur le compte insuffisamment approvisionné. Ils sont calculés au taux nominal prévu dans la convention de compte de dépôt indexé sur le Taux de Base de votre banque. Le Taux Effectif Global (TEG) est précisé sur le relevé de compte destiné au client. Il est limité au plafond légal en vigueur au jour de l'arrêté.

- Commission d'intervention - frais par écriture 10,40  
(5 écritures maximum par jour - 20 écritures maximum par mois)

Cette commission est la contrepartie du temps passé par le conseiller à l'analyse du compte et de la situation du client lorsqu'une opération se présente au débit d'un compte insuffisamment approvisionné. Cette facturation intervient une fois par mois et regroupe chacune des interventions. Afin d'éviter ces frais, veillez à garder votre solde en situation créditrice ou dans la limite de votre découvert autorisé. A défaut, nous vous recommandons de prendre contact rapidement avec votre conseiller.



## Les incidents liés aux chèques

Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction.

● Lettre d'information préalable pour chèque sans provision	8,00
● Forfait de frais en cas de rejet(s) effectif(s) d'un chèque sans provision (validité de 30 jours à compter de la date du 1 <sup>er</sup> rejet) :	
- inférieur ou égal à 50 €	30,00
- supérieur à 50 €	50,00

Ce forfait comprend : la lettre d'information préalable au rejet (lettre MURCEF), les commissions d'intervention, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour régularisation, les frais de représentation, les frais de mise en interdiction bancaire, les frais de gestion de compte en interdiction bancaire, ainsi que la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.

● Chèques émis en violation d'une interdiction bancaire	25,00
● Frais de dossier d'interdiction bancaire survenue dans une autre banque	40,00
● Chèque remis et retourné impayé pour motif autre que sans provision	9,80

## Bénéficiaire de moyens de paiement alternatifs au chèque

● Baséo (forfait mensuel) destiné aux clients sans chéquier, comprend : une carte Visa Electron, les frais de fonctionnement du compte, la consultation du compte à distance par téléphone ou SMS, des virements occasionnels sur autre banque, des virements permanents sur autre banque, un nombre non limité de prélèvements, des chèques de banque	3,70
--	------

## Autres incidents de paiement

● Mise en opposition d'une carte par la banque pour utilisation abusive	22,50
● Frais par Saisie Attribution, opposition administrative ou Avis à Tiers Détenteur	
- Forfait de traitement et exécution (avoirs bloqués)	75,90
- Frais de réception d'avis et de procès-verbal (avoirs non saisissables)	37,95

- Forfait de frais en cas de rejet d'un ordre de paiement pour défaut ou insuffisance de provision
  - Par ordre de paiement

Montant du paiement  
rejeté (maxi 20 €)

Ce forfait comprend les commissions d'intervention, les frais de rejet (de prélèvements, TIP, TUP, virements, échéances de prêt consommation ou immobilier), les frais de représentation et la notification du refus d'exécution de l'ordre.

- Frais de rejet d'un ordre de paiement pour un motif autre que sans provision (absence d'autorisation, à l'initiative du client après exécution)

2,00

## Accéder à votre banque à distance

### Par Internet

- Cyberplus (abonnement mensuel, hors coût de connexion)  2,50

Votre abonnement vous permet de bénéficier, grâce à un accès sécurisé, des services suivants : consultation de vos comptes et portefeuilles boursiers, relevé de compte en ligne, possibilité d'effectuer des virements internes et externes, des ordres de bourse.

### Par Téléphone

- Serveur Vocal Tonalité Plus :
  - Composez le 0 892 890 050  
ou depuis l'étranger +(33)1 41 86 24 24
- Accéder à la plateforme téléphonique de votre banque : composez le 0 820 322 323
- SMS + : composez le 6 11 10 à partir de votre mobile

0,34 €/min

0,12 €/min

0,35 €/envoi  
+ prix SMS

Les services à distance Tonalité Plus et SMS + vous permettront de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde de vos comptes et vos dernières opérations.

- Moviplus (abonnement mensuel),  
2 choix possibles : Moviplus quotidien  
ou bi-hebdomadaire

 À partir de 1,90

Avec Moviplus, recevez sur votre mobile, le solde de votre compte, selon une périodicité adaptée à vos besoins.

# Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger

## Vos opérations de change

- Achat/vente billets devises 4,40
- Achat chèques de voyages 2 % (mini 4,40 €)
- Vente chèques de voyages devises 4,40

## Vos opérations par carte bancaire

- Retrait distributeur hors zone Euro (fixe + % du montant) 2,60 + 1,90 %
- Retrait guichet dans et hors zone Euro (fixe + % du montant) 4,70 + 1,90 %
- Achat carte bancaire hors zone Euro - en % du montant 1,90 %

## Vos opérations vers l'étranger

- Virement européen automatisable et Eurovirement SEPA (Virement réglementé, libellé en euros, à destination des pays de l'EEE\* - destinataire correctement identifié par l'IBAN et le BIC) gratuit
- Virement émis en euros vers un pays hors EEE\* 22,70
- Virement émis en devises 22,70  
+ éventuellement commission de change 14,20
- Mise à disposition 39,30  
+ éventuellement commission de change 14,20

## Vos opérations en provenance de l'étranger

- Virement en euro en provenance de l'EEE\* et comportant les coordonnées correctes du bénéficiaire - BIC et IBAN - Commission de réparation (coordonnées bancaires erronées) gratuit  
11,20
- Virement en euros en provenance autre que EEE\* 22,70
- Virement en devises sans cession 22,70  
+ éventuellement commission de change 14,20
- Encaissement chèque inférieur à 1 000 € 13,70  
supérieur à 1 000 € 22,70  
+ éventuellement commission de change 14,20  
+ frais de virement si crédit après encaissement 22,70
- Frais d'impayé sur chèque étranger remis 20,40  
+ frais de correspondant + commission de change sur le montant du chèque au cours du jour du rejet.
- Modifications, corrections, avis de sort 47,40

Attention le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.

\*EEE : Espace Economique Européen

# Gérer votre épargne et votre portefeuille boursier

## Constituer une épargne de précaution en toute sécurité

- **Bénéficier d'une épargne disponible**

*Livret Développement Durable, Livret d'Épargne Populaire, CSL Fidelis, Livret A.*

Ces solutions vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en plaçant et en retirant votre argent lorsque vous le souhaitez.

- **Épargner en vue d'un projet immobilier**

*Compte Épargne Logement, Plan Épargne Logement.*

- **Épargner pour vos enfants**

*Livret Premier Pas (jusqu'à 12 ans) et Livret Jeune (12 - 25 ans).*

## Dynamiser votre épargne

Placements à terme, Assurance Vie, PEA... de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin d'optimiser votre patrimoine ou de préparer votre retraite. Consultez votre conseiller afin de trouver la solution d'épargne la mieux adaptée à vos besoins.

## Gérer votre portefeuille boursier

### Ordres de bourse

La facturation des ordres de bourse dépend principalement de la Place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de votre ordre et du mode de transmission que vous choisirez (LineBourse, plateforme téléphonique...).

- **Option LineBourse**

Réservée aux abonnés Cyberplus et sans dépôt minimum

gratuit

Le + **Linebourse** : profitez des analyses financières et des conseils des meilleurs experts.

- **Ordres de bourse Euronext Paris**

Montant des ordres	Téléphone	Internet	Internet option LineBourse
Frais fixes/ordre	Néant		10,76 €
de 1 à 1 500 €	1,4 % (mini 18,55€)	Réduction de 15 % / téléphone	0 %
de 1 500,01 à 2 000 €	1,4 %		0,598 %
de 2 000,01 à 10 000 €	1,2 %		0,598 %
de 10 000,01 à 40 000 €	1,2 %		0,538 %
Au-delà de 40 000 €	1,2 %		0,478 %

- **Souscription OPCVM (actions, obligations, monétaires...)**

- OPCVM Banque Populaire (hors droits d'entrée éventuels)
- OPCVM hors Banque Populaire

gratuit

31,70

## Droits de garde

### Droits de garde option LineBourse (trimestriels)

Droits de garde trimestriels avec l'option LineBourse	
Commission proportionnelle sur valeur du portefeuille	0,054 %
Minimum par trimestre	22,72 €
Maximum par trimestre	227,42 €

### Droits de garde hors option LineBourse (annuels)

● Frais fixes de gestion du compte titres	28,00
● Bourse France	
- Forfait par ligne	3,35
- Commission proportionnelle	
- Sur les 100 000 premiers Euros	0,20 %
- Sur le montant qui excède 100 000 Euros	0,15 %
● Bourse étrangère	
- Forfait par ligne	6,70
- Commission proportionnelle	
- Sur les 100 000 premiers Euros	0,40 %
- Sur le montant qui excède 100 000 Euros	0,30 %

Les OPCVM de la Banque Populaire sont exonérés du forfait par ligne et de la commission proportionnelle.

## Autres produits et services

● Frais de gestion de PEA (frais annuel - hors droits de garde)	12,90
● Atlantique Bourse Conseil	197,35

Avec Atlantique Bourse Conseil, bénéficiez par téléphone d'une information privilégiée sur des opportunités d'achat ou de vente sur le marché Actions.

● Ordre transmis et non exécuté	2,00
● Hisséo : virement permanent sur compte espèces PEA	gratuit

## Gestion sous mandat (Atlantique Mandats)

● Frais d'ouverture de mandat	120,50
● Commission semestrielle de gestion financière HT sur encours détenus	0,20 %
minimum	74,75
● Droit de garde et montant maxi	2 x tarif standard
● Frais de courtage	tarif standard

# Financer vos projets

## Vos projets personnels

- PREVair / AUTOVair  
Frais de dossier forfaitaires 50,00

PREVair : pour financer vos travaux d'économies d'énergie à taux préférentiel.

AUTOVair : pour financer un véhicule "propre" à conditions préférentielles

- Prêt personnel :  
Frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt 1 %
    - minimum 50,00
    - maximum 150,00
  - Crédit renouvelable :  
- Créodis (frais de dossier annuels) gratuit
  - Assurance décès invalidité pour les emprunts supérieurs à 15 000 € en DPTIA IT (pour 10 000 € empruntés)\* 7,00
- Autres montants et conditions, renseignez-vous auprès de votre conseiller clientèle.

## Financements dédiés aux Jeunes (jusqu'à 28 ans)

- Prêt Etudes sans frais de dossier  
Durée 10 ans maximum dont 5 ans de différé possible
- Prêt "avance 1<sup>ers</sup> salaires" réservé aux Jeunes Actifs sans frais de dossier  
Jusqu'à 6 000 € sur une durée de 6 à 24 mois

## Vos projets immobiliers

- Prêt Épargne Logement pas de frais de dossier
- Prêt à Taux Zéro pas de frais de dossier
- Eco-prêt à Taux Zéro pas de frais de dossier
- Autres types de prêts immobiliers (y compris prêts relais) :  
Frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt 1 %
  - minimum 150,00
  - maximum 750,00
- Assurance décès invalidité incapacité (pour 10 000 € empruntés)
  - D PTIA IT\* (selon l'âge à l'adhésion et au terme du prêt) de 2,50 € à 4,00 €
  - D PTIA\* (selon l'âge à l'adhésion et au terme du prêt) de 1,625 € à 3,50 €

\*DPTIA : Décès Perte Totale et Irréversible d'Autonomie / IT : Invalidité de Travail

Des offres spécifiques de financement et de cautionnement sont dédiées à la clientèle de fonctionnaires ACEF et CASDEN.

## Les garanties et cautions

● Frais de gage sur véhicule	166,00
● Nantissement de compte PEP*	250,00
● Nantissement de parts SCI/SCM/SCP/sociétés non cotées	468,00
● Gage d'instruments financiers cotés et non cotés*	250,00
● Hypothèque maritime, fluviale et aérienne	250,00
● Délégation sur produits assurance vie capitalisation*	250,00
● Délégation d'assurance Décès	140,00
● Information caution	gratuit
● Caution et avals donnés par la Banque Populaire	
- Commission proportionnelle (prélevée mensuellement)	2 %/an
- Minimum par mois	3,18
● Mise en place de la caution bancaire	
- Caution de passif	65,00
- Autres cautions	22,00

Des offres de cautionnement spécifique sont également proposées pour les Etudiants affiliés et/ou adhérents LMDE, permettant de les dispenser de la caution personnelle des parents.

## Avenants pour tous types de prêts

● Renégociation de taux	
- Coût proportionnel au gain	10 %
- Coût minimum	1000,00
● Clause de modularité (à chaque exercice de la clause)	240,00
● Modification ou réaménagement de crédit (% encours)	1 %
- Coût mini	150,00
- Coût maxi	1000,00
● Usage de clause de retour à taux fixe (% encours)	1 %
- Coût mini	150,00
- Coût maxi	1000,00

\*Gratuit si produit détenu à la Banque Populaire

● Suppression ou substitution de garantie (% encours) (hors coûts éventuels de la nouvelle garantie)	1 %
- Coût mini	150,00
- Coût maxi	1000,00
● Décompte de remboursement anticipé	77,50
● Changement date de prélèvement ou compte support	20,00

## Procuration et mainlevée

● Gage sur véhicule	100,00
● Garanties réelles	
- Procuration notaire	156,00
- Attestation de remboursement de crédit	50,00

## Autres prestations

● Attestations et recherches diverses (dont attestation d'intérêts)	15,50
● Frais de demande d'états cadastraux	38,00
● Frais de demande de relevé d'état hypothécaire (refacturation coût de la conservation des hypothèques)	
● Duplicata de tableau d'amortissement	15,50

## Conditions contractuelles

● Indemnités de remboursement anticipé (maxi, sur capital restant dû)	6 mois d'intérêts 3,00 %
● Indemnités de remboursement anticipé si garantie SOCAMI (sur capital restant dû)	1,50 %

## Echéance impayée

● Forfait de frais en cas de rejet d'une échéance de prêt pour défaut ou insuffisance de provision	
- Par échéance	Montant du paiement rejeté (maxi 20 €)
● Régularisation d'échéances impayées - intérêts de retard (pour toute régularisation au-delà du 6 <sup>ème</sup> jour de la date d'échéance prévue au contrat)	Taux du prêt +3,00



# Protéger votre famille et vos biens

Pour connaître le montant de la cotisation qui correspond à vos besoins, effectuez un bilan personnalisé avec votre conseiller.

- Bilan de prévoyance

gratuit

## Votre assurance personnelle

- MAV (Multirisque des Accidents de la Vie)

Sur devis

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance au quotidien (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives ou sociales...).

- Autonomis

Sur devis

Ce contrat d'assurance vous assure le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

## Protéger vos enfants

- Assur - BP Enfant
- Assur - BP Horizon

Sur devis

Sur devis

Assur - BP Horizon offre aux jeunes de moins de 28 ans, une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...).


## Assurer l'avenir de vos proches (cotisations annuelles)

- Fructi-famille ou Tisséa

Sur devis

Ce contrat de prévoyance vous permet de mettre votre famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à vos proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession et de prélèvements sociaux, dans la limite de la législation en vigueur.

- Fructi-facilités

 18,20

Assurez votre compte bancaire en cas de décès « toutes causes » afin de protéger vos ayants droits

- Fructi-budget

En cas de décès par accident, vos ayants droits sont assurés de pouvoir couvrir leur charges mensuelles pendant 12 mois

- option 1 - 1 500 € par mois

 27,80

- option 2 - 3 000 € par mois

 53,20

# Protéger votre famille et vos biens

## Assurer vos biens (auto et habitation)

- Bilan personnalisé

gratuit

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important. Il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et vous fournir toute information complémentaire nécessaire.

## Protéger votre domicile contre le vol et l'intrusion

- Tranquil'Habitat

Contrat de télésurveillance basé sur la dissuasion, la détection à distance, le contrôle et l'intervention. Renseignez-vous auprès de votre conseiller de clientèle.

## Location de coffre (cotisation annuelle)

Nous consulter pour déterminer le volume et le niveau de garantie dont vous avez besoin

à partir de 78,50

Réduction de 50% pour les Sociétaires

## Régler le coût d'une succession

- Pour les avoirs inférieurs ou égaux à 1 000 €
- Pour les avoirs supérieurs à 1 000 €
  - Mini
  - Maxi
- Frais annuels pour dossiers non réglés, avec date d'ouverture à plus de 2 ans
- Avec la Convention SOLUTIONS TRANSMISSION

Pas de frais  
1 %  
52,00  
520,00

52,00  
Pas de frais

## Transmettre votre patrimoine

- Convention SOLUTIONS TRANSMISSION

gratuit

La Convention SOLUTIONS TRANSMISSION est une offre groupée de services qui vous permet de préparer la transmission de votre patrimoine et de bénéficier de la gratuité des frais de règlement de succession.

# Parlons-en

Vous vous interrogez sur une tarification de la banque, vous ne comprenez pas une écriture, la Banque Populaire Atlantique vous apporte une réponse complète dans les plus brefs délais. Vous disposez de trois possibilités :

## 1. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié

## 2. Vous pouvez également contacter le Service Client de votre Banque

BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE

Service Client

1 rue Françoise Sagan - Saint-Herblain

44919 Nantes Cedex 9

Tél. : 0 805 90 45 00 (appel gratuit depuis un poste fixe)

## 3. En dernier recours, le Médiateur

Enfin, au cas où la Banque ne vous aurait pas apporté de réponse dans le délai d'un mois ou vous aurait apporté une réponse qui ne vous satisfait pas, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur

de la Banque Populaire Atlantique

1 rue Françoise Sagan - Saint-Herblain

44919 Nantes Cedex 9

## En savoir plus

Le site Internet de la FBF\* : "les Clés de la Banque" (<http://www.lesclesdelabanque.com>) contient également de multiples informations sur vos droits et vos obligations, l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement, la convention AERAS...

\* Fédération Bancaire Française



Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les frais bancaires liés à la gestion de votre compte de dépôt.

Un récapitulatif de ces frais vous est envoyé chaque année (janvier).

# Pour rester en contact avec votre banque à tout moment

## Un conseiller à votre écoute

### ■ Pour contacter votre conseiller,

demandez à votre agence son numéro de ligne directe

### ■ Agence téléphonique Alodis

0 820 322 323 (0,12€ ttc/min)

du lundi au vendredi : 8h30 / 19h00

le samedi : 8h30 / 13h00

## Un accès direct à votre compte où que vous soyez et 24h/24 :

### ■ Par Internet, avec Cyberplus

[www.atlantique.banquepopulaire.fr](http://www.atlantique.banquepopulaire.fr)

### ■ Par SMS, avec le 6 11 10 (0,35€/SMS + le coût du SMS)

### ■ Par téléphone, avec Tonalité Plus (serveur vocal)

Depuis la France, au 0 892 890 050 (0,34€/min)

Depuis l'étranger, au +(33) 1 41 86 24 24

